

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation  
27 Novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre le trois décembre à 18h30  
Le Conseil Municipal de Pont l'Evêque, légalement convoqué, s'est  
réuni dans la salle communale en séance publique ordinaire sous la  
présidence de Yves Deshayes, Maire

Date de la séance  
3 Décembre 2024

Etaient présents : Christian Asse, Sandrine Boire, Jérémy Roseau,  
Marinette Lebon, Véronique Gicquel-Auzannet, Corentin Riou,  
Laurent Weinreich Murielle Knoll, Eric Legoux, Myriam Leroy,  
Jean-Pierre Crozet, Delphine Besson, Christian Grelé, Précilla  
Carré, Eric Huet, Béatrice Gautier, Emmanuel Bardeau, Edith  
Aubert, Pierre Carrel, Catherine Letellier,

En exercice : 29

Présents : 21

Pouvoir : 2

Excusés : Sylvestre Gout, Anne-Claire Poignard,

Votants : 23

Absents : Michel Lepaisant, Jean-Michel Eude, Delphine Bachelot,  
Emmanuelle Isabelle, Julie Morin, Thierry L'huillier,

Date d'affichage

Pouvoirs :

Sylvestre Gout, a donné pouvoir à Laurent Weinreich  
Anne-Claire Poignard a donné pouvoir à Sandrine Boire

Corentin RIOU est désigné secrétaire de séance.

DEL2024\_12\_15

### SUBVENTION ECOLE BON PASTEUR – VOYAGE EDUCATIF ET CULTUREL

L'école du Bon Pasteur organise tous les deux ans un voyage éducatif et culturel. Cette année le voyage s'est déroulé en Bretagne du 14 au 18 octobre dernier. Le coût pour chaque élève est de 305€.

L'école du Bon Pasteur sollicite la commune pour une aide financière concernant les 19 enfants résidants sur Pont-L'Evêque.

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 03 décembre 2024

LE CONSEIL MUNICIPAL par :

- 22 votes pour
- 1 abstention

des membres présents et représentés

- ATTRIBUE une subvention de 30€ par enfant soit un montant total de 570€ à l'école du Bon Pasteur pour le voyage éducatif et culturel organisé en Bretagne.

Fait et délibéré en séance, les même jour, mois et an.

Le Secrétaire de séance,



Corentin RIOU

Le Maire



Yves DESHAYES